

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007 Comité I

Tortues terrestres et tortues d'eau douce

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par un groupe de rédaction sur la base du document CoP14 Doc. 57, après discussion à la 11^e séance du Comité I.

A l'adresse des Parties

- 14.xx Les Parties devraient prendre contact avec l'Organisation mondiale des douanes afin de promouvoir la création et l'utilisation, dans les classifications tarifaires normalisées du Système harmonisé, de rubriques spécifiques pour les tortues terrestres et les tortues d'eau douce, et pour leurs produits;

A l'adresse du Secrétariat

- 14.xx Le Secrétariat soumettra un résumé écrit des informations sur l'application de la résolution Conf. 11.9 (Rev. CoP13) figurant dans les rapports bisannuels des Parties pour examen à la 15^e session de la Conférence des Parties.